

si je crois devoir intervenir dans la discussion, c'est que la question qui nous occupe intéresse la province à la tête de l'administration de laquelle j'ai été pendant plus de deux ans. Cette question non-seulement intéresse la province d'où je viens et que je représente plus particulièrement dans le Conseil Privé, mais elle a trait beaucoup à l'administration à la tête de laquelle je me suis trouvé. Je voudrais que ma personnalité, dans les observations que j'ai à faire, fût mise de côté ; mais, je ne le puis ; mon nom et mon administration se rencontrent à chaque pas dans la discussion de cette question.

L'honorable député de Durham s'est demandé, et a demandé à la Chambre quelle était la cause, quelle était la raison de la réclamation de la province de Québec. Il a dit en avoir trouvé la source dans l'extravagance des gouvernements qui ont dirigé cette province et s'il n'a pas fait toutes les objections qui sont suscitées en ce moment dans la presse, peut-être que d'autres de ses amis les feront. Quoiqu'il en soit l'opinion publique en a été saisie, et il est bon, et je crois qu'il est de mon devoir, et dans tous les cas, je me ferai un devoir de répondre aux attaques qui ont été faites dans ce sens et qui ont, jusqu'à un certain point, non-seulement ému, mais peut-être égaré l'opinion, car, depuis bientôt dix-huit mois, il n'y a pas d'accusation qui n'ait été portée contre l'administration dont j'étais le chef, surtout à propos de cette question de chemins de fer qui nous occupe aujourd'hui. Il n'y a pas de mauvais traitement que je n'aie reçu dans la presse, non-seulement de mes ennemis naturels qui logiquement doivent faire la guerre à ceux qui dans un parti différent dirigent l'opinion ; mais, je dis qu'il n'y a pas d'accusations dont je n'aie été l'objet, même dans des cercles où j'aurais cru, où j'aurais voulu ne voir que des amis.

La province de Québec a droit au subside que le gouvernement lui donne, parce qu'elle a construit à grands frais un chemin qui tôt ou tard devait être la continuation du Pacifique vers l'océan ; mais les dépenses qui ont été encourues par elle pour la construction de ce chemin n'ont pas été les seules causes du déficit qui existe dans son budget ; d'autres causes que j'énumérerai à l'instant y ont contribué. Je vais même plus loin et je dis que la province de Québec a des droits à la considération, à l'esprit de justice des députés des autres provinces plus que toute autre partie de l'Union.

M. l'Orateur, avant d'entrer dans ce sujet, qu'il me soit permis de faire une protestation contre une des insinuations, ou plutôt une des accusations qui ont été faites par l'honorable député de Durham, — accusation qui, depuis quelque temps, paraît être le mot d'ordre des attaques qui se font contre le